

La France doit-elle autoriser l'exploitation des gaz de schiste?

Le Monde.fr | 16.05.2013 à 14h15

Propos recueillis par Dominique Pialot

"OUI, SI LES PAYS EUROPÉENS DEVIENNENT PRODUCTEURS DE GAZ ET S'UNISSENT POUR FAIRE BAISSER LES PRIX"

Jean-Louis Shilansky, président de l'Union française des industries pétrolières.

"Personne n'avait vu venir l'explosion des gaz de schiste ces dernières années, et ses conséquences économiques sur l'économie mondiale. Ce constat doit nous rendre humbles dans nos projections sur l'évolution à venir du marché de l'énergie, et il justifie que chaque pays possédant des ressources se pose la question de leur exploitation.

Si on exploitait les gaz de schiste en France, cela permettrait en tout cas d'améliorer notre balance commerciale et de créer des dizaines de milliers d'emplois. Combien exactement, c'est difficile à dire tant qu'on ne connaît pas précisément la ressource.

Contrairement au marché américain, qui n'est pas arbitré et n'autorise quasiment aucune exportation, le marché européen du gaz est ouvert et arbitré. Pour faire baisser les prix en France, il faudrait que la production locale soit suffisante pour modifier l'équilibre entre l'offre et la demande. Mais c'est à l'échelle européenne qu'il faut raisonner. Si les pays européens consommateurs de gaz deviennent producteurs et négocient d'une voix face aux pays exportateurs, ils seront en mesure d'obtenir une baisse des prix.

Aussi, il faut commencer par autoriser l'exploration en France. En théorie, cela peut se faire d'abord sans fracturation hydraulique. Mais en pratique, aucun permis d'exploration n'ayant été délivré, on peut considérer que toute exploration est interdite. De toute façon, pour pouvoir tester la commercialité et l'importance des réserves, il faudra fracturer. Ce qui ne signifie pas que l'exploitation sera systématiquement autorisée. Il suffira au gouvernement de ne pas délivrer de permis...

En revanche, à partir du moment où les réserves seront connues, c'est une discussion différente qui pourra s'engager sur les conditions d'exploitation.

La France est le seul pays possédant du gaz de schiste qui refuse de l'exploiter

. Pendant ce temps, Bruxelles réfléchit à des "golden rules", des normes d'exploitation qui pourraient constituer la base d'un cadre réglementaire et favoriser l'exploitation dans tous les pays de l'Union européenne ."

"NON, CAR NOUS N'AVONS AUCUNE IDÉE DE L'AMPLEUR DES RÉSERVES FRANÇAISES"

Thomas Porcher, économiste, auteur du "Mirage du gaz de schiste" (Max Milo, 64 p., 4,90 €).

"L'Agence internationale de l'énergie annonce la prochaine indépendance énergétique des Etats-Unis grâce aux gaz de schiste, mais ces projections s'appuient sur la poursuite d'un rythme de forage de 70 000 puits par an, soit un toutes les huit minutes, et sur un cours de 3 dollars (2,30 euros) par million de BTU ("british thermal unit"). Or, des industriels jugent ce prix insuffisant pour poursuivre l'exploitation dans des conditions de rentabilité satisfaisantes, qui nécessiteraient 7 ou 8 dollars/MBTU. Le cours actuel serait donc le reflet d'une bulle vouée à éclater.

Ces chiffres fragilisent l'analyse d'un récent "Flash économie" de Natixis qui estime que l'avantage compétitif des Etats-Unis grâce aux gaz de schiste correspondrait à un différentiel de coût du travail de 6 % avec l'Europe . Pour projeter sur la France l'exemple américain, il faudrait le faire sur la base d'un prix de 7 à 8 dollars/MBTU, à comparer avec les 10 dollars actuels. A l'inverse du marché américain, qui est un marché spot, issu de la confrontation entre l'offre et la demande, le marché européen est composé de contrats de long terme avec la Russie , l'Algérie ou la Norvège . Aussi, le prix du gaz ne baisserait en France qu'à condition d'en produire plus qu'on n'en importe, pour pouvoir renégocier ces contrats. Mais nous n'avons aucune idée de l'ampleur des réserves françaises, et rien ne prouve qu'elles suffiraient à rééquilibrer le rapport de force. Quant aux emplois, il y a aux Etats-Unis 600 000 créations pour 500 000 forages, soit 1,2 emploi par puits. Sur cette base, il faudrait forer en France 30 puits par jour d'ici à 2020 pour atteindre 100 000 emplois évoqué par certains.

Quelles que soient ces réserves, il sera toujours temps de les exploiter dans vingt ans ou plus si on rate la transition énergétique. D'ici là, on peut supposer que des quotas auront été instaurés ; et la France pourra alors bénéficier des techniques d'exploitation plus sûres qui auront été développées entre-temps par d'autres pays."

Dominique Pialot